

Bordeaux Agglo

EYSINES

Des associations mesurent le bruit émis par les avions

Olivier Delhoumeau, o.delhoumeau@sudouest.fr



Deux associations relèvent le niveau de bruit des aéronefs à l'aide d'un sonomètre. PHOTOS JEAN MAURICE CHACUN / « SUD OUEST »

Des associations de riverains de l'aéroport joignent leurs forces pour dénoncer les nuisances aériennes et exposer des solutions possibles. Une conférence publique se tiendra à cet effet, demain à Eysines



Le rendez-vous est donné un samedi (le 27 août) chez Sylvie Maire, avenue du Derby, à Eysines. Irritée par la répétition des nuisances sonores dues au trafic aérien, elle a accepté de se prêter au jeu d'une expérience de mesure du bruit des avions. Deux associations locales sont à la manœuvre : Environnement et patrimoine du bourg d'Eysines (EPBE) et l'Association eysinohaillanaise de défense contre les nuisances de l'aéroport (l'AEHDCNA).

Le répit lié à la crise sanitaire semble bien lointain. Au premier semestre 2022, l'aéroport a ainsi enregistré 29 574 mouvements (atterrissages et décollages) contre 17 807 en 2021, à la même période. Et le bilan estival ne devrait pas tarder. « Les vols de nuit se sont intensifiés, note Sylvie Maire. J'en ai entendu jusqu'à minuit, voire 2 heures du matin. Les samedis, c'est pareil. Sur certains créneaux, les avions s'enchaînent. »

« Les niveaux sonores mesurés par nos stations sont corrélés aux trajectoires des avions »

Plus de 70 décibels

D'habitude, les aéronefs survolent Eysines en phase de descente. Mais pas ce 27 août où l'on observe uniquement des trajectoires de décollage, en raison des conditions de vent sans doute. Muni d'un sonomètre, Pierre Arnal, vice-président de l'AEHDCNA, tend le bras à l'approche d'un avion de ligne. Il est 16 h 15. Au passage de l'engin, déjà assez haut dans le ciel, l'impact sonore va crescendo jusqu'à 75,5 décibels (dB), avant de diminuer. « Le précédent était à 74,5 dB », lance-t-il. Selon l'échelle de Bruitparif, les sons compris entre 70 et 80 dB correspondent à ceux d'une salle de classe bruyante, d'une rue à fort trafic. À 100 mètres d'un avion au décollage, les oreilles prendraient 130 dB.

Dans l'heure qui suit, les mouvements s'accroissent. « Les décollages sont plus nombreux que ceux indiqués sur le site Internet de l'aéroport, réagit Monique Guédon, présidente de l'EPBE. J'ai tiré tous les départs depuis 16 heures, le listing ne correspond pas à l'activité observée. » Ce à quoi la société aéroportuaire ADBM répond : « L'outil Aerovision, mis en ligne sur notre site, permet de visualiser le trafic commercial réel à l'arrivée et au départ de la plateforme. Y apparaissent aussi les éventuels avions de dernière minute des compagnies aériennes, c'est-à-dire les vols déroutés pour un malade à bord, un aéroport de destination fermé, etc. » Et d'ajouter : « Les vols non affichés sont ceux liés à l'État, aux militaires, aux industriels et à l'aviation légère. Sachant que toutes les données des vols émanent du Service de la navigation aérienne du Sud-Ouest (SNA-SO). »

360 000 euros

Le sonomètre ne descend pas ce jour-là sous la barre des 70 dB. Que les vols concernent des compagnies low cost (Ryanair, Volotea, EasyJet) ou Air France. « Entendre passer des dizaines

et des dizaines d'avions la même journée, ça vous porte sur les nerfs », concède Sylvie Maire. Malgré les nuisances endurées, sa maison n'est pas située dans le Plan de gêne sonore en vigueur. Elle n'est donc pas éligible à l'aide à l'insonorisation délivrée sous conditions aux riverains de l'aéroport. En 2021, ce dispositif financier, comprenant diagnostics et travaux, avait mobilisé 360 000 euros.

À Eysines depuis 2008, Marie-Noëlle Mouillaud habite allée de Diane, non loin du domaine du Pinsan. Trésorière d'EPBE, elle a aussi réalisé des mesures les 2 et 4 septembre. « Le dimanche, j'ai relevé huit avions de ligne et cinq jets en approche d'atterrissage entre 11 h 35 et 13 h 40. Les premiers ont fluctué entre 71 et 75,5 dB. Les avions d'affaires étaient un peu moins bruyants. »

Six stations

La société aéroportuaire réalise ses propres mesures au moyen de six stations implantées dans les communes proches. Deux capteurs sont situés à Eysines, à hauteur de l'école Claverie et du centre technique municipal. Les données d'émergence sonore sont communiquées chaque trimestre. « Nous voudrions surtout disposer des données brutes avant pondération sur les journées entières », tranche Monique Guédon. « Les niveaux sonores mesurés par nos stations sont corrélés aux trajectoires des avions, indique ADBM. Ce qui permet d'identifier la source de bruit et l'analyse des niveaux par type d'aéronef. » Renouvelées en 2020, les six stations sont en cours d'homologation par l'Autorité indépendante de contrôle des nuisances aéroportuaires (l'Acnusa). « Nos données sont tracées, officielles et partagées avec la Commission consultative de l'environnement », poursuit l'exploitant.

Toutefois, les associations de riverains réclament des autorités locales le financement de relevés indépendants. « L'association nationale Bruitparif pourrait être sollicitée. Toulouse est passé à l'acte en décembre 2020. Pourquoi pas Bordeaux ? » lance la présidente d'EPBE.

« Entendre passer des dizaines et des dizaines d'avions la même journée, ça vous porte sur les nerfs »

Limitation du trafic

En période de refonte du Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aérodrome, l'association eysinaise attend des actes forts comme l'arrêt des vols de nuit par un couvre-feu de 22 heures à 6 heures du matin. Autres revendications : le maintien de la piste secondaire et la limitation du trafic aérien au niveau atteint en 2019 (7,7 millions de passagers), juste avant la pandémie. D'une autre envergure que Bordeaux, Amsterdam pourrait montrer l'exemple. L'aéroport Schiphol prévoit en effet de brider son activité à 440 000 vols par an à l'horizon 2023.

« C'est ce principe de plafonnement qui nous intéresse », confie la responsable d'EPBE. Autant de sujets qui seront abordés en conférence publique, demain, à Eysines.

RÉUNION PUBLIQUE

L'association Environnement et patrimoine du bourg d'Eysines (EPBE) organise une conférence publique demain à 19 h 30 à la grange du château Lescombes. Son thème : la défense du cadre de vie face aux nuisances aériennes. Jérôme Favrel, vice-président du Collectif contre les nuisances aériennes de l'agglomération toulousaine, Christophe Laratte, pilote de ligne, syndicaliste et militant EELV, et Chantal Beer-Demander, présidente de l'Union française contre les nuisances des aéronefs, figurent parmi les invités.